



Jean Hugues RAMAKISTIN
0262 24 75 72 – 0692 26 42 68
jh.rama@yahoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER

« TROPHEE CYCLISTE DE L'OUEST »

Dimanche 27 mars 2011

Itinéraire :

Départ fictif : Face au Stade de Football de Montée Panon - Direction RN1A par RD9

Départ Réel : Int. RD9/RN1A

- A droite RN1A
- Voie de Contournement de la Saline Les Bains
- ½ Tour échangeur Quick RN1A/D10
- Retour par RN1A
- Voie de Contournement de la Saline Les Bains
- Demi-tour 1^{er} rond point de St-Leu
- **(circuit à effectuer en 2 fois)**
- Au 2^{ème} passage à droite RD9 - Route de Montée Panon
- A droite RD14 Chemin Arnamet
- A droite RD6

Arrivée : Mairie de Trois Bassins
Parcours de 80km.

CATEGORIES et HORAIRES :

Cat. 1-2-3, Junior,
Pass'Cyclisme ;

Départ : 13 h 30

DEPANNAGE : 1 voiture technique par club ayant plus de 3 coureurs pour Cat. 1-2-3, Junior, Pass'Cyclisme.

VOITURES SUIVEUSES :

La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, de la voiture neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour

définir l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

SECURITE : En plus des Signaleurs Fixes, des Signaleurs Motos seront présents tout au long du parcours.

RAVITAILLEMENT :

Autorisé à pied sur le côté droit de la chaussée.

Zone 1 : RN1A, aire de repos montée Pointe des Châteaux (entre la ferme Kélonia et la Petite Ravine).

Zone 2 : montée Panon jusqu'au passage en dessous de la route des Tamarins.

ENGAGEMENT : 7 € par coureur.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : Pas de Grille fédérale

COMMISSAIRES : J.D.GONNEAU, P. NATIVEL, E. GOULJAR, K. DUDON.

SIGNALEURS : Les Signaleurs Fixes se déplaceront pour assurer des postes supplémentaires.

En plus de ces Signaleurs Fixes, une dizaine de Signaleurs Motos compléteront le dispositif de sécurité.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.